Institut des Sœurs de Saint-Joseph

(Dernière mise à jour le : 21/10/2016)

Historique

L'histoire des Sœurs de Saint-Joseph commence au Puy, autour de 1650, quand quelques femmes ont mis en commun leur désir de vivre toutes à Dieu et au service de leurs prochains. Elles ont soigné les malades, assisté les pauvres, accueilli les orphelins. A l'époque, les religieuses devaient être cloîtrées, ce qui les empêchait de se déplacer parmi les gens ou de gagner leur vie.
Le Père Jean-Pierre Médaille, jésuite, qui accompagnait ces premières filles de Saint-Joseph a compris leur appel à servir les besoins de l'époque tout en vivant une vie religieuse non cloitrée, et les a aidées à concrétiser cette nouvelle forme de vie religieuse. Monseigneur Henri de Maupas, évêque du Puy, encourage et donne l'existence officielle à la nouvelle congrégation le 15 octobre 1650.
De nouvelles communautés naissent et se répandent rapidement dans les campagnes environnantes, gagnant de proche en proche, après le Velay, le Vivarais, l'Auvergne, le Dauphiné et le Rouergue.
Quand éclate la Révolution française en 1789, un réseau de communautés de Sœurs de Saint-Joseph s'étend dans les diocèses du Puy, de St Flour, de Vienne, de Mende, de Clermont-Ferrand. La suppression des congrégations oblige les Sœurs à se disperser dans les villages. Mais dès 1803, elles commencent à se retrouver en communautés.
La fin du XIXe siècle est marquée par le regroupement d'un certain nombre de communautés autour de maisons principales, donnant naissance peu à peu à de nouvelles congrégations. Cette période voit aussi une expansion en Belgique, en Amérique, et en Algérie, qui se poursuivra dans la deuxième partie du XXe siècle par des fondations en Afrique de l'Ouest et au Maroc.
Les congrégations de Sœurs de Saint-Joseph n'ont jamais cessé de collaborer entre elles, de s'entraider, en particulier pour tout ce qui concerne la formation initiale et permanente, et pour l'élaboration de Constitutions communes.
En 1989, un rapprochement se fait entre les congrégations du Puy-en-Velay, de Clermont-Ferrand, de Saint-Etienne-de-Lugdarès, de Viviers, auxquelles se joignent en 1992 les Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Meyrueis et les Sœurs de Saint-Jean-François Régis d'Aubenas.
Ce rapprochement aboutit à une union donnant ainsi naissance à l'Institut des Sœurs de Saint-Joseph le 25 décembre 1993.
Après trois ans d'existence, l'Institut accueille la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Rodez.

Responsable des archives

Sœur Josette Goudard ; Sœur Nadia Boudon Lashermes

Adresse du service d'archives

Institut des Sœurs de Saint-Joseph, 18, avenue Victor Tassini, BP 409, 07134 Saint-Péray cedex

Téléphone / Fax

04 75 81 87 10 / 04 75 40 23 99

Adresse mail

goudard.josette@orange.fr (Sœur Josette Goudard) ; ammlp43@gmail.com (Sœur Nadia Boudon Lashermes)

Site internet

Site de l'Institut : http://www.soeurs-st-joseph-institut.fr//, pas de page spécifique aux archives.

Conditions de consultation et de communication

Sur rendez-vous.

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Volume : 30 ml. Toutes les archives produites par l'Institut depuis 1994 sont à la même adresse et classées sous leurs cotes respectives.

Instruments de recherche

Informatisé sur File Maker Pro pour les plus récentes. Sinon, dactylographiés.

Les fonds

Fonds Principal

Archives du fondateur et/ou de la fondatrice :
Se trouvent au Puy-en-Velay.
Archives d'administration de la congrégation, administration des personnes et des biens, activités et spiritualité :
A Saint-Péray.
Archives des provinces et/ou des communautés fermées :
A Saint-Péray.
Archives personnelles des religieux ou religieuses :
A Saint-Péray.
Documentation imprimée :
Bulletin de liaison, annuaire. A Saint-Péray.
Archives audiovisuelles :
Quelques archives. A Saint-Péray.

Autres fonds

Fonds des Sœurs de Saint-Joseph du Puy-en-Velay : conservé au Puy-en-Velay avec ceux des Sœurs de Saint-Joseph de Rodez et des Sœurs de Saint-Joseph de Clermont-Ferrand. L'ensemble des ces fonds représente au total, sans doute au moins 100 ml.
Les fonds des sept congrégations formant l'Institut Saint-Joseph contiennent essentiellement histoire des communautés et de leurs œuvres, registres de prises d'habit, professions religieuses, nécrologes. Pas mal d'actes de ventes, d'achats en vue de l'établissement des œuvres.

Fonds des Sœurs de Saint-Joseph de Rodez : conservé au Puy-en-Velay avec ceux des Sœurs de Saint-Joseph du Puy-en-Velay et de Saint-Joseph de Clermont-Ferrand.

Fonds des Sœurs de Saint-Joseph de Clermont-Ferrand : conservé au Puy-en-Velay avec ceux des Sœurs de Saint-Joseph du Puy-en-Velay et des Sœurs de Saint-Joseph de Rodez.

Fonds des Sœurs de Saint-Joseph d'Aubenas : conservé à Aubenas, 45 ml.

Fonds des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Etienne de Lugdarès : conservé à Aubenas, 24 ml.

Fonds des Sœurs de Saint-Jean-François Régis : conservé à Aubenas, 10 ml.

Fonds des Sœurs de la Doctrine Chrétienne de Meyrueis : conservé à Aubenas, 2 ml.